

Coordination ENERGIE

Associations

APAG Association pour l'appel de Genève, ATE Association Transports et Environnement, CONTRATOM, équiterra, SSES Société Suisse pour l'Energie Solaire, WWF World Wildlife Fund, Noe21, Greenpeace groupe de contact Genève

Groupements politiques

Les Verts, PDT Parti du Travail, PS Parti Socialiste genevois, SolidaritéS

Genève, le 29 sept 2010

Concerne : article anti-nucléaire dans la constitution

Lettre ouverte aux constituants

Mesdames et Messieurs les constituants :

Nous avons entendu que le 30 septembre un premier vote doit intervenir sur l'article constitutionnel qui concerne le nucléaire, que certains constituants voudraient amender.

Aujourd'hui les raisons pour dire non au nucléaire sont plus nombreuses qu'il y a 20 ans. Aujourd'hui 9 milliards dépensés dans une nouvelle centrale nucléaire (versés à Areva ou à Tepco de Corée du Sud) ne ferait rien de bon pour l'activité et les savoirs faire en Suisse. Ces 9 milliards doivent plutôt financer les rénovations thermiques des bâtiments, les programmes de chasse aux nombreux gaspillages onéreux et à l'essor des énergies renouvelables. C'est là que se trouvent les filières de formation professionnelle et les emplois qualifiés de demain. Rater le tournant de la gestion de la demande et du développement des énergies renouvelables locales, c'est rater le tournant de la durabilité, de l'économie et des emplois de demain.

Les membres de notre coordination invitent les constituants à ne pas modifier le texte actuel, qui est est fort d'un plébiscite en votation populaire en 1985, et qui a été concrétisé par de nombreuses lois par la suite, dont la Conception cantonale de l'énergie. L'appui des écologistes et des antinucléaires de tous partis est essentiel en effet pour que la constitution puisse voir le jour.

Bien à vous

C Nissim